CAPLP
Concours externe et CAFEP

Section : LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Partie 2 : Commentaire de document

L'invention de la bonne mère

Au temps des Lumières, les juristes découvrent le « droit naturel » et les « droits de l'homme » : ils affirment la valeur intrinsèque de l'individu face aux hiérarchies, aux institutions, aux communautés. Mais la mère est-elle un individu ? Une réponse négative est donnée par les savants. Ceux-ci s'appuient sur de jeunes sciences en plein essor – anatomie, physiologie, psychologie – pour assigner la « nature féminine » à la fonction maternelle et à la dépendance […]

Le corps de la femme est apte à la maternité : de ce qu'elle peut être mère, le finalisme du temps conclut qu'elle le doit, et même qu'elle doit n'être que cela. La « femme morale » tout comme la « femme physique » est investie par son sexe. Les médecins insistent sur son « exquise » sensibilité, liée à la ramification des vaisseaux et des nerfs sous une peau très fine. Assaillie en permanence par une grande variété de sensations, elle est beaucoup moins capable que l'homme de concentration et de réflexion ; son instruction doit être maintenue dans de justes limites. Par contre la sensibilité développe des qualités précieuses : la tendresse, la pitié, la compassion, la bienfaisance. La femme est donc qualifiée pour soigner et consoler ceux qui souffrent, en commençant par ses enfants et ses proches. Mais la sensibilité peut aussi engendrer des passions redoutables. La médecine des femmes — gynécologie, obstétrique — entre dans une ère de progrès. Sans doute les médecins qui s'y consacrent sont-ils parfois inspirés par une ambition conquérante en direction d'un domaine jusque-là occupé par les sages-femmes.

Mais ils sont également motivés par leur sollicitude à l'égard du fœtus et de celle qui le porte. « Les femmes enceintes doivent devenir l'objet d'une bienveillance active, d'un respect religieux, d'une sorte de culte », écrit le Dr Marc en 1816. Et il propose des mesures qui en disent long sur le sort des femmes. Nombre d'avortements, dit-il, ont pour cause la brutalité des maris quand ils sont ivres. II veut aussi exempter les femmes grosses des travaux pénibles dont il donne une description accablante. A cette époque, la mortalité maternelle s'aggrave, le rachitisme et la tuberculose augmentent les périls de l'accouchement. Les femmes de milieu populaire s'épuisent au travail aussi bien à la campagne après la disparition des jachères, qu'à la ville dans les manufactures et les ateliers. Dans les milieux aisés l'éducation des jeunes citadines est déplorable : elles sortent peu, manquent d'air et de soleil, restent courbées sur des travaux d'aiguille. La « faiblesse du sexe » n'est pas un fait de nature ; mais sa réalité à ce moment de l'histoire incite les médecins à protéger les femmes en les laissant chez elles au repos.

Yvonne Knibiehler, Histoire des mères et de la maternité en Occident, PUF, 2000, pages 60-62